



Il faut que ça change !!!

Pour des élu-es réellement au service des salarié-es.

Depuis quelques temps, le secteur des centres d'appel subit la guerre économique que se livrent les opérateurs Télécoms. Notre site a été plus que touché avec le départ de Virgin mais l'arrivée de Nespresso a permis de passer le cap. Au premier regard le site, va mieux, même si l'inquiétude demeure avec SFR... Le groupe B2S, lui, engrange les bénéfices ainsi que les nouveaux contrats. Par contre nous les salarié-es... nous ne voyons toujours pas la couleur du moindre retour tant en argent qu'en qualité de travail !

Depuis des mois, la direction se sert de la crise économique pour mieux faire passer le cap concernant la dégradation de nos conditions de travail et pour ne pas augmenter nos salaires ?

-> Avons nous eu récemment une augmentation hors celle du Smic ou de la convention collective comme peuvent avoir nos collègues de Laser Contact à 1km à vol d'oiseau ?

-> Avons nous les mêmes droits et avantages que le reste des sites de B2S ?

Et maintenant ?

Certains vous feront croire que le site de Roanne est super bien défendu et que tout va bien. D'autres vont mesurer leur efficacité via le nombre de prud'hommes réalisés... Mais pendant ce temps là, la réalité des chiffres est violente : Le taux de Turn Over de 23,6% et d'absentéisme, 13,59%, font parti des plus hauts de B2S depuis des années. La direction, si encline à faire passer les salarié-es pour des fainéants, ne pourra même pas argumenter sur la carence maladie qui nous inciterait à ne pas venir puisque nous avons, avec 7 jours, la plus longue du groupe... Le taux de chômage de Roanne ne fait pas non plus rêver et n'incite pourtant pas à partir... Alors pourquoi de tels chiffres ? Pourquoi les salarié-es fuient littéralement B2S ?

Peut être parce que dans la réalité, B2S roanne est une cocotte minute prête à sauter ! Il est plus que temps que le débat social à B2S revienne sur le terrain de l'intérêt des salarié-es. Il est plus que temps que le code du travail soit appliqué au lieu de toujours agir à posteriori devant les tribunaux comme si tout cela était devenu un jeu. Il est temps d'obliger la direction à revenir à un dialogue social constructif. Mais ça, cela ne passe pas par des combats de coq et des règlements de comptes personnels mais par un rapport de force collectif au service de toutes et tous.

Pour *Sud*, la gueguerre de personnes imposé par la direction et

reprise par quelques uns n'a d'autre but que d'immobiliser nos avancées sociales en faisant oublier que toutes et tous ensemble nous pouvons changer les choses.

Faut que ça change !

Alors c'est dans ce contexte assez lourd qu'auront lieu les prochaines élections professionnelles. En effet, nous allons voter pour élire nos représentant-es aux Comités d'Entreprise et les Délégué-es du Personnel. Il est, à notre avis, grand temps d'organiser ces élections. *Sud* est aujourd'hui non représentatif sur B2S Roanne ce qui explique que nous ne pouvons pas agir même si cela ne nous a pas empêché de défendre de nombreux salarié-es et de faire quelques tracts. Cette élection a un enjeu particulier... soit on continue le train-train quotidien avec des syndicats qui ont oublié leur mission première... Soit on met un bon coup de pied dans la fourmilière et on change vraiment les choses !

Alors oui, ce vote ne passera pas inaperçu pour la direction car il sera synonyme de référendum où chaque salarié-e pourra se prononcer sur le bilan de la politique sociale de B2S Roanne et exprimer son avis sur l'action des syndicats... *Sud* peut apporter du sang neuf dans les Instances Représentatives du Personnel (IRP), (CE et DP) sur d'autres entreprises. Une telle liste nécessite la présence de salarié-es de l'ensemble des services de l'entreprise afin que l'ensemble du personnel soit représenté et défendu. **En clair nous voulons redonner la parole à TOUS les salarié-es !**

Cela est indispensable pour la démocratie mais aussi important pour dire stop à la politique de la direction. Stop aux bas salaires ! Stop au chantage à l'emploi ! Stop aux pressions... Pour y parvenir, nous avons besoin de vos candidatures. Nous savons que bon nombre de personnes veulent partir. Mais en attendant, vous et nous sommes là, et il y en a ras l'bol de nos conditions de travail et de nos salaires...

PS : Tou-tes les élu-es seront qualifié-es de salariés protégés dans l'exercice de leur mission. Ce qui signifie que la direction ne pourra pas les licencier sans en demander l'autorisation à l'inspection du travail. Les candidats sont aussi protégés 6 mois après le jour de scrutin. Nous proposerons à tous nos élu-es (CE, DP) des formations pour assurer au mieux leur(s) mandat(s) et être au plus près des préoccupations de tou-tes les salarié-es.

**Alors faites le bon choix,
rejoignez les futures listes Sud...**

Quelques unes des revendications que Sud défendra avec vous :

- 100 euros net d'augmentation par mois immédiatement.
- L'intégration des primes sur la grille de classification et avancement à l'ancienneté quelle que soit la fonction,
- La reconnaissance des compétences et des missions avec passage à la fonction occupée,
- Des horaires respectant la vie privée et la santé psychique et physique de tous et toutes
- Le 13ème mois pour toutes et tous, sans aucune condition d'ancienneté ou de présentisme,
- L'augmentation des droits et des moyens sociaux (garde d'enfants, congé maternité, logement, transports...).
- L'arrêt de la gestion par le stress, l'autoritarisme, les pressions et des licenciements économiques déguisés ou abusifs.

SUD : Qui sommes nous ?

« **Solidaires, Unitaires et Démocratiques** ».

SUD est souvent perçu comme le vilain petit canard du syndicalisme. Bien souvent, nous apparaissions comme le syndicat qui connaît parfaitement le droit et qui n'hésite pas à attaquer en justice. Bien souvent, on nous reproche de faire des référendums avant de signer des accords afin de consulter les salarié-es (il paraît qu'on n'assume pas nos responsabilités). Bien souvent, on nous stigmatise en expliquant que nous n'obéissons à aucune direction syndicale, ce qui nous rendrait incontrôlable (traduisez : pas achetable). Pire, il paraît que nous sommes un syndicat radical qui demande des augmentations de salaire régulières et des meilleures conditions de travail, quitte à utiliser la grève en cas de non aboutissement des négociations... Et bien oui, c'est vrai !

Notre idée du syndicalisme repose sur la négociation, l'action, la mobilisation.

Pour un syndicalisme combatif, force de propositions et unitaire

Candidat-e : et si c'était vous ?

Bon nombre d'entre vous se diront qu'ils n'ont pas les connaissances en droit du travail ou encore qu'ils n'ont pas le temps pour être élu-e délégué du personnel ou au Comité d'Entreprise. Pourtant, pour le syndicat *Sud*, chaque salarié-es devrait être en capacité de s'approprier et de pouvoir contrôler la politique économique et sociale de l'entreprises de participer aux instances représentatives du personnel.

En effet pour nous, il n'y a pas d'un côté ceux qui savent et de l'autre, ceux qui subissent en ne donnant, qu'une fois tous les 3 ans, leur opinion via un vote. C'est dans ce sens que nous sollicitons l'ensemble du personnel (et pas seulement nos adhérents) afin de se présenter sur nos listes. Par la suite, notre syndicat consultera régulièrement le personnel afin de permettre à tous et toutes de s'exprimer.



De plus, pour remplir leur mission de défenseur des intérêts des salarié-es, nous formons l'ensemble de nos élu-es aux missions qu'ils ont à remplir. Enfin, nous rappelons que les élu-es disposent d'heures délégation afin de remplir leur mission auprès de leurs collègues...

Alors non, il n'y pas un prototype de personne pour se présenter à une élection. La seule chose qui compte à notre avis c'est la volonté de mettre en cause la politique anti-sociale de la direction et de défendre l'intérêt des salariés et leurs acquis.

Rejoignez-nous sur nos listes !

Que sont les IRP ?

Les DP : Selon l'article L422-1 du code du travail, leur mission est de « *présenter aux employeurs toutes réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres lois et règlements concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité ainsi que des conventions et accords collectifs de travail applicables à l'entreprise* ». Les DP peuvent saisir l'inspection du travail pour toutes plaintes et observations relatives aux prescriptions législatives et réglementaires.

Le CE : il a pour mission de représenter « *l'expression collective des salarié-es de l'entreprise* » avec pour objectif de défendre les intérêts des salarié-es dans la gestion de l'entreprise. Il gère les activités sociales et culturelles (ASC) : les sorties, les voyages, la billetterie, spectacle de Noël, les loisirs... Mais ce n'est pas sa seule activité : le CE est consulté sur l'organisation, la gestion, les restructurations, les effectifs, la durée et les conditions de travail, la formation, l'activité économique, l'égalité hommes/femmes dans l'entreprise. Pour nous, ce rôle économique et social est primordial pour surveiller la bonne marche de l'entreprise.

Pour nous contacter : sud.telecom.690142@orange.fr
Syndicat Sud B2S Roanne Tél : 06 33 80 44 98